

Le dessin d'observation

1. Le dessin

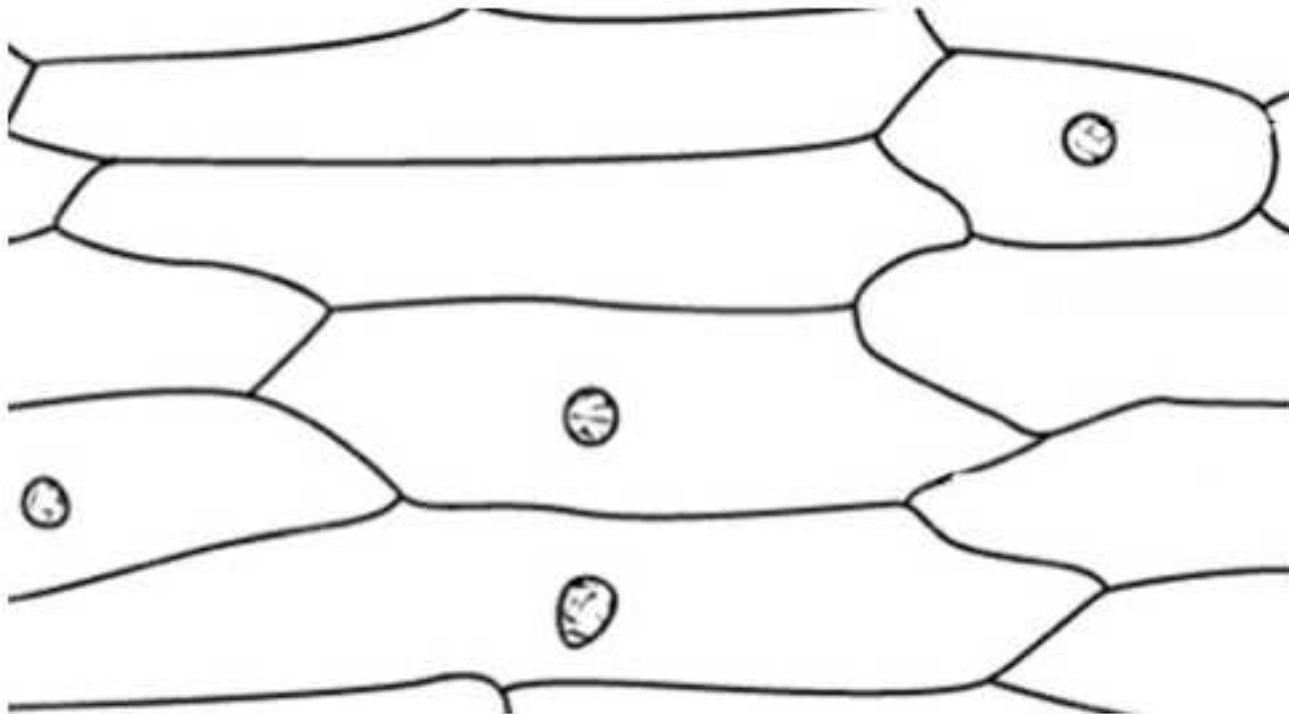
Il doit être **fidèle** à l'objet observé.

Au **crayon de papier**.

Sans hachures ni coloriages.

Propre.

Traits **fins, nets et continus.**



2. Les informations

Le **titre** :

commence par « Dessin d'observation... »

décrit la nature de l'objet.

indique le mode d'observation (microscope, loupe, œil nu, satellite...) .

souligné à la règle.

Le **grossissement** (pour l'observation au microscope ou à la loupe) est indiqué à la suite du titre.

La **légende**

les flèches sont **horizontales tracées à la règle et ne se recoupent pas..**

la flèche pointe précisément le détail légendé.

l'extrémité « libre » des flèches se terminent toutes dans le même **alignement**.

Observation de cellules de peau d'oignon au microscope
Grossissement x400

